

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article366>

Info restaurant scolaire

- Le collège - Restauration scolaire -



Date de mise en ligne : lundi 22 mars 2021

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

Les familles souhaitant suspendre le forfait demi-pension pour la période du 12/04 au 12/05/2021 doivent remplir un formulaire (disponible à la vie scolaire et en téléchargement ci-dessous) et le remettre à l'intendance avant le 30/03/2021.

Sans ce document, même si l'élève ne prend pas ses repas, ils seront facturés.

Formulaire :

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>